

Commission Particulière de Débat Public
Intervention de Monsieur Emmanuel LAMY,
Maire de Saint-Germain-en-Laye
à Carrières-sous-Poissy
Le 13 avril 2006

Un grand débat public a été lancé sur la difficile question du prolongement de l'A104 dite « francilienne ».

Beaucoup de raisons militent pour ce prolongement :

1. celles qui figurent dans les objectifs que se fixe le maître d'ouvrage, c'est à dire l'Etat.

Je vous les rappelle :

- ✓ Desservir et relier les pôles régionaux et les zones d'activité économiques
- ✓ Répondre aux besoins de déplacements dans la couronne parisienne
- ✓ Décharger les routes proches de la Francilienne
- ✓ Améliorer la sécurité routière

2. le bon sens : nous vivons tous le développement anarchique de la circulation automobile dans notre région, faute d'axe structurant, et faute d'alternative en matière de transport collectif.

Le niveau d'asphyxie est déjà atteint, par exemple sur la N184 dans sa traversée de Saint-Germain-en-Laye.

On ne peut évidemment baisser les bras devant ce constat et si chacun d'entre nous espère le développement du transport fluvial et la réalisation de la tangentielle ferroviaire Cergy - Versailles, nous savons tous que le développement économique de notre coin des Yvelines et du Val d'Oise dépendra plus que jamais, au cours des vingt prochaines années, de l'automobile ; et ce d'autant plus que nous avons appris de la Région Ile-de-

France que l'Ouest parisien n'était pas sa priorité en matière de transports collectifs !

Sauf à considérer qu'il ne peut y avoir de progrès en matière de circulation automobile, ce que personne ne peut raisonnablement soutenir, je crois donc en la nécessité de nouvelles infrastructures routières, comme je crois à l'amélioration des véhicules en terme de rendement énergétique et de moindre pollution.

La question est donc : où faire passer cette A104 ? Et cela fait quarante ans que le débat est ouvert ! Il est grand temps d'y répondre...

Qu'avons-nous entendu depuis que la Commission particulière du Débat Public a engagé l'actuelle procédure ?

- beaucoup de bruit, mais peu d'arguments ;
- une plainte unanime : « pas chez moi, plutôt chez le voisin ! », et chacun de dire « pas en zone urbanisée ! » ou « pas en milieu naturel sensible ! », afin de préserver l'existant.

Je voudrais vous faire observer que :

- ce n'est pas en refusant de faire face aux problèmes que l'on facilite leur solution, bien au contraire ;
- dans notre région il faudra obligatoirement faire passer la future autoroute en milieu urbain et en milieu naturel sensible, et d'ailleurs aucun des cinq tracés n'y échappe (sauf à discuter du tracé violet mais celui-ci ne répond pas aux objectifs que nous souhaitons atteindre).

Donc, je ne vois pas d'autre solution que de choisir entre le tracé rouge, entièrement sur la rive droite de la Seine, et les trois autres qui passent eux par la rive gauche, en faisant des propositions pour les améliorer.

Notre choix est dicté par quelques considérations simples :

- ✓ la Francilienne se boucle avec la RN13 à Saint-Germain, dans la partie urbanisée du territoire communal, au carrefour dit du Bel-Air, après avoir traversé notre forêt sur presque toute sa longueur.
Nous sommes donc aux premières loges pour savoir quels en sont les avantages et les inconvénients, et pour mesurer l'exagération des arguments de certains contre les autoroutes en milieu urbain.
- ✓ Nous ne pouvons attendre plus longtemps une décision, sachant qu'il faudra au moins 10 ans, selon la DDE, pour réaliser le seul tracé qui soit sérieusement étudié aujourd'hui, à savoir le tracé rive droite.
- ✓ Enfin, nous avons l'expérience réussie de l'A14 qui montre la voie aux nouveaux progrès que l'on sait réaliser aujourd'hui en matière d'intégration d'une autoroute dans son environnement.

C'est pourquoi, considérant qu'il était le seul réalisable « rapidement », qu'il était de loin le plus efficace et en même temps le moins onéreux, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye a voté à l'unanimité (dont 4 abstentions) en faveur du tracé rouge, en souhaitant que les améliorations indispensables lui soient apportées.

Je vous remercie de votre attention.